

Revenu décent

La dignité humaine est un concept juridique clé. Elle constitue la base de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Charte sociale européenne, des droits sociaux fondamentaux de la Constitution belge et de la loi CPAS.

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine » (art. 1 de la loi CPAS).

Il incombe à chaque CPAS, et par extension à chaque administration locale, de créer les conditions pour permettre à tous ses habitants de vivre dans la dignité. À cette fin, la municipalité met tout en œuvre pour assurer l'égalité d'accès aux droits sociaux fondamentaux (article 23 de la Constitution), y compris le droit à un revenu décent. Les budgets de référence pour la participation sociale répondent à la question de savoir ce qu'est un revenu décent et combien il représente.

Budgets de référence

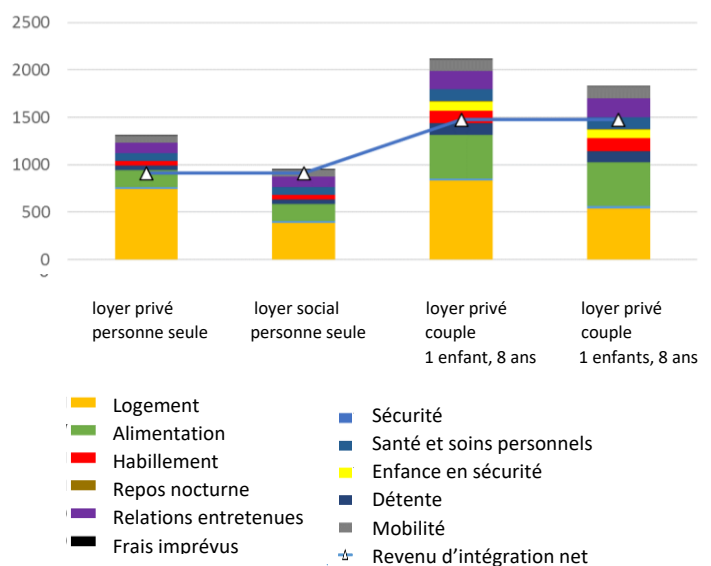
Les budgets de référence sont des paniers de biens et de services dont le prix sert de norme de référence pour déterminer le minimum nécessaire pour vivre dans la dignité.

Ces budgets sont élaborés dans notre pays depuis 2009. Ils reflètent un seuil financier sous lequel la pleine participation sociale devient impossible. La pleine participation sociale est définie comme « la capacité des personnes à agir, à partir de leur position sociale conformément aux attentes sociales dominantes, ainsi que la capacité de contribuer à façonner ces attentes ».

Pour déterminer quels biens et quels services, en quelle quantité et à quel prix, sont nécessaires pour répondre à tous les besoins essentiels, on fait appel à des sources et à une expertise scientifiques, à des directives (inter) nationales, à des données d'enquête et à des discussions de groupe.

Le graphique ci-dessous compare le niveau du revenu d'intégration net avec celui du budget de référence pour deux familles type. Les familles louent une maison sur le marché du logement privé ou social et tous les membres de la famille sont en bonne santé.

Le graphique montre que le revenu d'intégration est trop faible pour vivre dans la dignité. C'est particulièrement vrai pour les familles dont les couts de logement sont élevés.



Afin de garantir aux citoyens un revenu décent, tous les pouvoirs publics aux différents niveaux politiques doivent faire des efforts, tant pour les revenus que pour les dépenses.



Curieux de savoir à combien s'élève le budget de référence pour votre famille ?
www.cebud.be/budgetcalculator



Interview de Bérénice Storms dans le magazine VIEWZ 2018/4
[magazine VIEWZ 2018/4](#)